Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 16/09/2022

LE PETIT DIEU rappelle LOT 170 177 198

- **LOT 170 177 198**
- Marque : **Rollot**
- **GTIN 214563987 Lot LOT 170 Lot 177 lot 198 Date de durabilité minimale entre le 29/09/2022 et le 12/10/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 62 804 031 CE**
- Zone géographique de vente : **Régions : Hauts-de-France**
- Distributeurs : **Carrefour Ferme du paradis Fermiers de l'Artois l'épi des adénautes Crapouillot Gamm Vert Porc Sain Accueil fermier Prise direct' les maraichers Blanches terres casiers de Sophie ferme Baillet Meurillon RDV fermiers Inter**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Listéria monocitogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 17 octobre 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre